



C. S. OUCQUES JUDO

Siège social : Hôtel de ville, 41290 Oucques.
Dojo, place de l'Union, 41290 Oucques. Tél : 02 54 23 29 45.

Correspondance : FAUVINET Daniel, 5 rue des Frères Lumière, 41100 Vendôme.

Tél : 02 54 77 52 71, Mob : 06 80 96 16 09, Email : cso.judo@orange.fr



Saison 2020-2021

Conditions d'inscription :

Pièces à fournir :

- Feuille d'engagement remplie et signée
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Certificat médical de « non contre indication à la pratique du Judo & Jujitsu en compétition » obligatoire, sera valable 3 ans
- Ou attestation remplie et signée par le licencié ou son représentant
- Autorisation du droit à l'image

Frais d'inscription :

- | | |
|---------------------------|---|
| • Licence | 40 € (reversée intégralement à la F.F.J.D.A.) |
| • Droit d'adhésion annuel | 2 € |
| • Passeport sportif | 8 € |
| • Location judogi | 8 € (en fonction du stock) |
| • Dossard | 10 € |

Cotisation :

- | | | |
|---|------|------|
| • Cotisation enfant ou étudiant (-18 ans) | 70 € | 54 € |
| • Cotisation adulte | 92 € | 70 € |

Réduction à partir du 2^{ème} membre d'une même famille

Reprise des entrainements : mardi 8 et vendredi 11 septembre 2020

Pour ceux qui décident d'arrêter, ne pas oublier de rendre le judogi